

Armoire pour systèmes de relais GreenMAX

N^{os} de cat. R16TC-100, R32TC-100, R48TC-100

Pour systèmes de relais GreenMAX

LEVITON®

PK-93838-10-05-0B

DIRECTIVES

Français

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- L'installation et la maintenance de cette unité et des composantes connexes doivent être effectuées par un électricien.
- Tous les relais doivent être insérés dans un panneau installé dans une armoire GreenMAX de Leviton.
- Les couvercles et la plaque de ventilation inférieure doivent être en place avant d'alimenter n'importe quel circuit à l'intérieur de l'armoire.
- Un module de relais ou obturateur doit être installé à chaque emplacement où un circuit de l'armoire est sous tension.

VALEURS NOMINALES :

- Les valeurs nominales des relais se trouvent sur les feuillets de directives qui accompagnent ces derniers ou les panneaux d'insertion.
- Alimentation nominale : 100-277 V c.a., 50/60 Hz.
- Charge nominale du bloc d'alimentation : 70 W à 24 V c.c., +/- 10 %.
- Cette armoire est conçue pour les applications NEMA1 seulement.

Procédure d'installation

INSTALLATION DE L'ARMOIRE

1. **AVERTISSEMENT** : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, **COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT SOIT BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.**
2. Fixer solidement l'armoire au moyen de dispositifs convenant au type de mur en présence.
REMARQUE : le logement est muni de trous de fixation; ceux du haut sont piriformes pour en faciliter l'accrochage. Si on doit en percer d'autres, il faut le faire dans les espaces réservés aux fils, de manière à ne pas obstruer les emplacements des panneaux d'insertion de relais et du module de commande.
3. Installer tous les conduits et acheminer tous les câbles d'alimentation et de circuits d'éclairage.
REMARQUE : on recommande que le câblage soit acheminé avant l'installation du module de commande et des panneaux d'insertion de relais. On évitera ainsi d'endommager les composantes électriques.

INSTALLATION DU MODULE DE COMMANDE

1. Installer le module de commande en glissant ses fentes inférieures sur les pattes de montage de l'armoire. Ce faisant, faire passer les fils du bloc d'alimentation par l'anneau passe-câble vers le compartiment de câblage. Le module devrait être libre de tourner vers l'avant et l'arrière sans obstruction. Fixer le module au moyen des deux vis fournies (**détails en page 2**).
2. Raccorder les fils l'alimentation (actif, neutre, terre) du circuit visé aux composantes électroniques de l'armoire.
REMARQUE : ces connexions doivent être effectuées dans le compartiment de câblage. Si la source de courant exige qu'on sépare ce compartiment des autres conducteurs de circuit, installer les cloisons métalliques fournies. Le raccord neutre doit aussi comprendre le fil neutre du panneau d'insertion de relais le plus élevé. Un cavalier est fourni pour rallonger ce conducteur de la colonne de distribution des relais au point de connexion.
3. Raccorder le conducteur de terre de l'équipement à l'emplacement prévu à côté du bloc d'alimentation. Utiliser à cette fin la vis de terre fournie.
4. Au moyen de câble de catégorie 5 ou mieux et de connecteurs RJ45, relier le bloc d'alimentation au processeur et au tableau d'entrées à basse tension en passant par les points de connexion désignés.
REMARQUE : si des entrées à basse tension sont requises, les connexions doivent être faites conformément aux schémas qui accompagnent chaque dispositif. Pour faciliter le processus, retirer les bornes en tirant le bornier vert hors du module. Prévoir des longueurs de câble suffisantes pour assurer la liberté de mouvement du module.

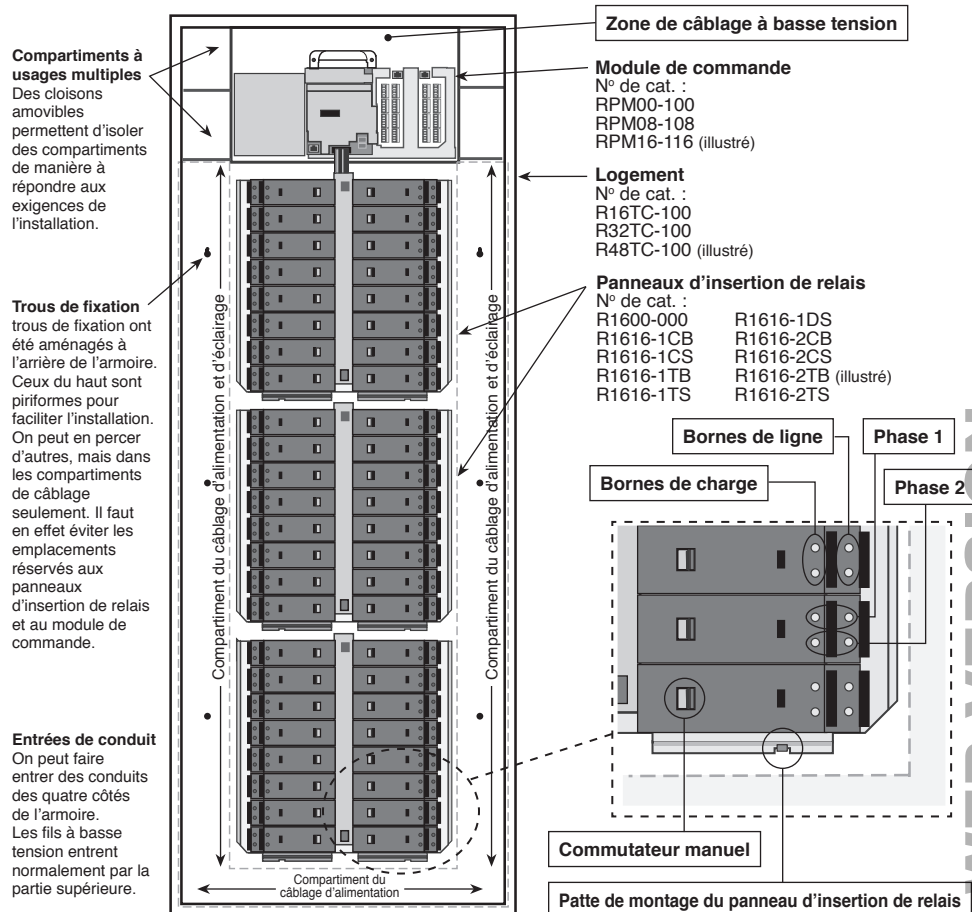
INSTALLATION DES PANNEAUX D'INSERTION DE RELAIS

1. Placer les panneaux sur les pattes de guidage de l'armoire, et les fixer par le haut au moyen des deux vis de montage fournies. Commencer par le panneau le plus élevé. Brancher le câble plat et le cavalier de neutre dans les connecteurs désignés du panneau placé juste au-dessus de celui à installer. Il peut aussi s'agir d'un module de commande, selon la position de chaque composante. Le cavalier de neutre du panneau le plus élevé doit être rallongé pour pouvoir se raccorder au bloc et à l'alimentation. Il faut installer des modules de relais ou obturateurs à tous les emplacements.
2. Raccorder les fils de ligne et de charge aux relais suivant les directives qui apparaissent dans les directives qui accompagnent chaque panneau.
REMARQUE : les bornes de ligne et de charge des relais acceptent les fils de cuivre pleins ou toronnés de calibre 10 à 14 AWG.

3. Pour vérifier le circuit, mettre le disjoncteur hors tension, utiliser commutateur manuel pour mettre le relais en position fermée (ON) et remettre le disjoncteur sous tension. Cette façon de procéder prévient les dommages aux relais en cas de courts-circuits. **REMARQUE** : on peut déplacer ou ajouter des relais en alignant et en insérant leurs pattes inférieures dans les fentes de la plaque arrière. Il suffit ensuite de glisser le relais vers le centre jusqu'à ce qu'il soit complètement engagé.

CÂBLAGE DES TABLEAUX D'ENTRÉES À BASSE TENSION

1. Raccorder les tableaux d'entrées suivant les schémas de câblage qui les accompagnent.
REMARQUE : le câblage à basse tension doit être effectué dans les compartiments prévus à cette fin dans la partie supérieure du logement. Les interconnexions LumaCAM doivent être faites au moyen de câbles de catégorie 5 ou mieux et de connecteurs RJ45. Tous les câbles devraient être vérifiés et mis à l'essai avant leur raccordement aux composantes du système.
REMARQUE : Le compartiment situé dans le coin supérieur gauche du logement peut abriter le câblage à basse tension ou à tension régulière. Une cloison métallique est fournie pour séparer les fils d'alimentation/d'éclairage de ceux à basse tension. Cette cloison peut être déplacée au besoin.
REMARQUE : les fils à basse tension doivent être de calibre 14 à 24 AWG.



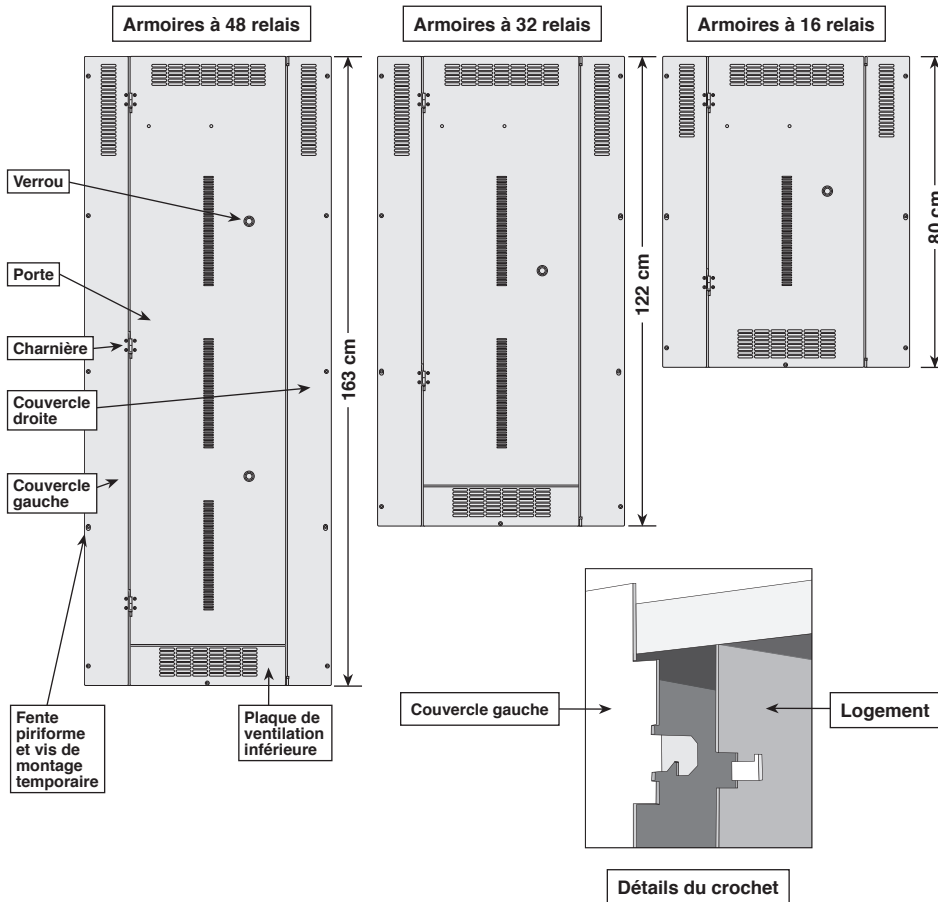
WEB VERSION

INSTALLATION DE LA PORTE ET DES COUVERCLES

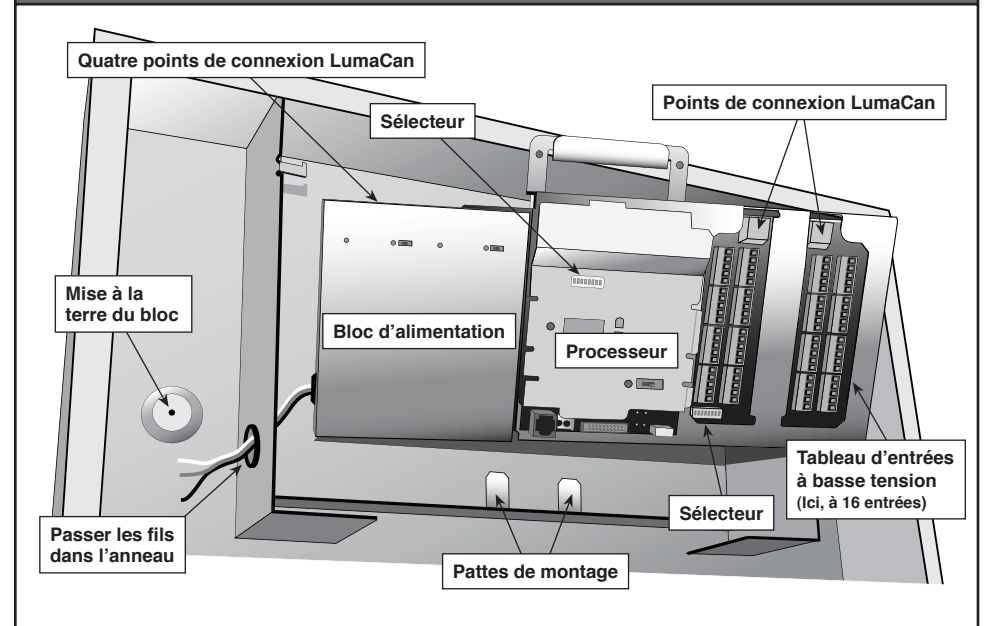
REMARQUE : quatre composantes ferment les armoires : une plaque de ventilation inférieure, un couvercle gauche, un couvercle droit et une porte.

REMARQUE : les couvercles et la plaque de ventilation inférieure doivent être en place avant d'alimenter n'importe quel circuit à l'intérieur de l'armoire.

1. Pour installer les couvercles gauche et droit, commencer en serrant partiellement la deuxième vis à partir du bas sur le rebord de l'armoire. Ne la faire pénétrer que de l'équivalent de l'épaisseur du couvercle. Situer le crochet de montage supérieur du couvercle et la patte correspondante du logement. Situer la fente piriforme au deuxième emplacement à partir du bas. Aligner le crochet et la fente sur les éléments de couplage de l'armoire, et glisser le tout en place. **Se reporter aux détails du crochet.**
2. Serrer toutes les vis de montage fournies de manière à bien assujettir les couvercles.
3. Installer la plaque de ventilation inférieure en glissant les pattes des couvercles gauche et droit dans les fentes prévues à cette fin. Abaisser la plaque en place et la fixer au moyen de vis de montage.
4. Installer la porte en glissant les moitiés de charnières les unes dans les autres. Les axes de charnière sont de différentes longueurs de manière à faciliter l'assemblage.



DÉTAILS DU MODULE DE COMMANDE



RÉGLAGE DES SÉLECTEURS

Identificateurs du module de commande et du tableau d'entrées à basse tension (exemple ci-dessous)

	ID 1	ID 2	ID 3	ID 4	ID 5	ID 6	ID 38	ID 86
1	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
2	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
4	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
8	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
16	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
32	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
64	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO
128	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO	NO

↑ Valeurs des sélecteurs

Valeur de l'identificateur (ID) = Somme des valeurs des sélecteurs
ID 86 = 2+4+16+64

EXCLUSIONS* ET GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 10 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 10 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée,** mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 10 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

* Garantie de dix ans sur les relais. Garantie de deux ans sur toutes les autres composantes.